

## PLUS D'ABSENCES QUE DE PRÉSENCE : LA TCHÉCOSLOVAQUIE DANS LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Antoine Marès

IRICE | « Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin »

2015/2 N° 42 | pages 101 à 114

ISSN 1276-8944

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
[https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-  
renouvin1-2015-2-page-101.htm](https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2015-2-page-101.htm)  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour IRICE.

© IRICE. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Plus d'absences que de présence : la Tchécoslovaquie dans les conférences internationales

**ANTOINE MARÈS**

---

**Mots-clés** : Tchécoslovaquie – Europe centrale – conférences internationales – Edvard Beneš – fixation des frontières

**More Times Absent than Present: Czechoslovakia in International Conferences**

**Keywords** : Czechoslovakia – Central Europe – international conferences – Edvard Beneš – establishment of the boundaries

Depuis la guerre de Trente Ans et la défaite des États de Bohême – protestants – face aux catholiques menés par les Habsbourg à la Montagne blanche en novembre 1620, le royaume de Bohême a perdu la maîtrise de sa politique étrangère. Prague est donc dessaisie d'une part essentielle de sa souveraineté au profit de Vienne. Malgré l'activité des protestants tchèques exilés auprès des cours européennes, la paix de Westphalie de 1648 ne leur a pas permis de revenir sur cette situation<sup>1</sup>. *Cujus regio, ejus religio*, tel est le principe qui est alors durablement établi et les Pays tchèques, à 80 % protestants au début du XVII<sup>e</sup> siècle, sont

---

<sup>1</sup> Professeur d'histoire de l'Europe centrale à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre de l'UMR SIRICE, Antoine Marès dirige le GDR « Connaissance de l'Europe médiane » (CNRS) et la revue d'histoire *Relations internationales*. Dernières publications : *Edvard Beneš, de la gloire à l'abîme. Un drame entre Hitler et Staline*, Paris, Perrin, 2015 ; (dir.), *Médiateurs et médiation entre la France et l'Europe centrale*, Institut d'études slaves, 2015 (<http://irice.univ-paris1.fr/spip.php?article125>, consulté le 4 oct. 2015).

contraints de rentrer dans le giron de l'Église romaine à la suite d'une recatholicisation forcée menée par le souverain et les jésuites. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle – et ce qu'il est convenu d'appeler le « Réveil national » – pour que la redécouverte du droit d'État rappelle les temps anciens où Prague menait sa propre politique : cette prise de conscience se transforme en revendication : à l'occasion de la Révolution des peuples au printemps 1848, les hommes politiques tchèques redéfinissent une politique nationale (et slave) qui affirme la vocation de l'ancien royaume de Bohême à rester dans le cadre de l'Empire habsbourgeois à condition qu'il se transforme en ensemble fédéralisé, théorie baptisée « austroslavisme ». Mais cela n'implique pas encore un retour à une véritable politique étrangère tchèque<sup>2</sup>. Il faut attendre le 28 octobre 1918 et la proclamation de la Tchécoslovaquie pour que Prague retrouve la maîtrise de sa politique étrangère et passe du statut d'objet des relations internationales à celui de sujet<sup>3</sup>.

## La Tchécoslovaquie à la Conférence de la Paix

Deux questions se posent immédiatement pour le nouvel État : comment passer d'une situation où il n'avait pas d'élites compétentes et actives en politique étrangère à celle d'acteur de ce champ ? Quel statut lui est réservé lors de cette conférence et comment peut-il agir dans ce cadre ?

Sur le premier point, Prague est livrée à l'improvisation. Le nouveau ministre des Affaires étrangères Edvard Beneš doit à la fois superviser la formation de son ministère, contrôler les initiatives hasardeuses du gouvernement pragois, mener les négociations et faire face à ses

---

<sup>2</sup> Antoine Marès, « Quelle politique étrangère mener sans État ? Le cas tchèque au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 32, 2010, p. 16-32.

<sup>3</sup> Voir la synthèse de Jindřich Dejmek, *Diplomacie Československa*, t. I, Prague, Academia, 2012.

adversaires à Paris. Finalement, le président du Conseil Karel Kramář prend formellement la tête de la délégation tchécoslovaque à la Conférence de la Paix après que l'organisme d'études mis en place en décembre à Prague a soumis le 2 janvier 1919 ses travaux au Conseil des ministres autour de quatre scénarios : dans l'hypothèse la moins favorable, les Tchèques et les Slovaques représenteraient 65 % de la population du nouvel État alors que dans le projet le plus ambitieux, ils ne seraient que 57 %, la population variant de 14 à 16 millions d'habitants. Après avoir débattu des avantages et inconvénients de l'inclusion de trop fortes minorités, le gouvernement décide de retenir une hypothèse moyenne avec 61 à 63 % de Tchécoslovaques et de laisser une latitude assez grande au ministre des Affaires étrangères<sup>4</sup>.

Beneš peut compter sur le renfort d'une trentaine de spécialistes : géographes, cartographes, ethnologues, juristes, financiers, commerciaux, géologues, sans parler d'experts des transports et des différentes questions territoriales ainsi que de journalistes, qui arrivent en janvier 1919 à Paris en vagues successives. Une délégation d'une centaine de membres loge pendant huit mois au Lutetia, récemment construit. Quant au ministre des Affaires étrangères, il réside au 18, rue Bonaparte, avec son équipe personnelle.

Appartenant à deux générations différentes, Kramář et Beneš ne sont pas faits pour s'entendre : l'un incarne le conservatisme social et la russophilie, l'autre un socialisme modéré et l'occidentalisme. L'un est dans la représentation et le souci de soi, l'autre est dans l'action et l'efficacité. L'un est dans l'affect, l'autre dans le raisonnement méticuleux. Leurs différends n'auront pourtant pas d'incidence immédiate, car les décideurs ont pris l'habitude de court-circuiter Kramář et de s'adresser directement à Beneš, considéré comme l'homme « raisonnable » de la délégation.

---

<sup>4</sup> Zdeněk Vácha, *Žádám Vás jako vynikajícího odborníka...*, Prague, Masarykův ústav a archiv, 2012.

## La cause tchécoslovaque devant les « Grands »

À la veille de la Conférence de la Paix, les « petites » nations alliées s'attendent à ce qu'on leur applique un traitement favorable. Or, dès les premiers jours de la Conférence, Clemenceau fait la distinction entre les grandes puissances et celles qui ont des « intérêts limités ». Il s'avère que sont compris sous ce vocable tous les participants, à l'exception des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon. Rapidement, le Conseil des Dix, qui réunit les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères des Cinq, est remplacé par le Conseil des Quatre (Wilson, Lloyd George, Clemenceau, Orlando) tandis que la Conférence plénière puis le Conseil des ministres des Affaires étrangères n'occupent plus qu'une place secondaire. Et le Conseil des Quatre lui-même a tendance à se réduire aux trois principaux protagonistes. En effet, pour Clemenceau, la Conférence est le prolongement des organismes de coordination interalliée pendant la guerre et nombre d'États n'y figuraient pas. Âgé de 77 ans, il a en responsabilité la Conférence de la Paix, le gouvernement français et le ministère de la Guerre et, s'il veut maîtriser la situation, il a besoin de limiter le nombre de ses interlocuteurs.

Si le souci d'efficacité a mené à une telle concentration à la tête de la Conférence, les commissions techniques jouent néanmoins un rôle important parce que les compromis s'élaborent en leur sein et qu'elles proposent leurs conclusions aux Quatre. Il n'empêche que ce système a été contesté par les « petits » États qui ont réclamé des postes dans ces commissions et qui se sont sentis frustrés par des décisions prises en leur absence ; si leur opposition n'a pas été immédiatement institutionnalisée, leur mécontentement a laissé des traces. Dans un contexte d'exaspérations nationales, seuls le Tchèque Edvard Beneš et le Crétois Elefthérios Venizélos inspirent confiance, le premier soulignant à toute occasion sa ligne modérée. Dans les semaines qui précèdent les débats, il n'a pas fourni moins de treize mémoires pour plaider la cause tchécoslovaque, sans parler d'une importante correspondance avec les

délégués de l'Entente. Son *leitmotiv* : créer un État tchécoslovaque non seulement viable, mais fort<sup>5</sup>.

Les choses sérieuses commencent pour les Tchécoslovaques le 5 février, avec l'audition de Beneš devant le Conseil des Dix. Il souligne la lutte de la « nation tchécoslovaque » contre les Germains et leur combat pour les grands principes humanitaires à travers une histoire étatique qui remonte au X<sup>e</sup> siècle, un argument qui ne vaut que pour les Tchèques. Pourtant, Lloyd George est l'interprète de tous quand il déclare que le principe de l'élargissement à la Slovaquie va de soi et que le seul point délicat concerne la fixation de la frontière méridionale avec la Hongrie.

Pour continuer à remplir son rôle de rempart contre l'Allemagne, le nouvel État doit disposer de frontières stratégiques solides : Beneš minimise sensiblement la présence allemande, même s'il est bien obligé de reconnaître que ces régions voteraient majoritairement pour un rattachement au voisin occidental en cas de plébiscite. L'économie est d'ailleurs un argument déployé en faveur des corrections frontalières. Ferme sur ses revendications principales, le ministre tchécoslovaque est souple sur les autres. Il considère qu'il serait dangereux d'intégrer en Saxe les Serbes de Lusace du Spreewald (environ 150 000). De la même manière, il présente le corridor avec la Yougoslavie (éventuellement géré par la SDN) comme une « simple suggestion ».

Si ces auditions, largement destinées à satisfaire les représentants des États à intérêts limités, ont été qualifiées par Harold Nicolson de « véritables farces »<sup>6</sup>, celle du 5 février a révélé la sensibilité des Anglo-Américains à la situation du bloc germanique et leur intérêt moindre pour la Hongrie. Il est alors décidé que les questions soulevées par l'exposé de

---

<sup>5</sup> Ces mémoires formulent une véritable vision de la démocratisation de l'Europe. Ils feront l'objet d'une traduction allemande en 1937 et d'une lecture à juste titre critique par l'historiographie allemande et tchèque des années 1990.

<sup>6</sup> Harold Nicolson, *Quand on faisait la paix*, Paris, Plon, 1936, p. 54.

Beneš seront examinées par une commission quadripartite *ad hoc* qui présentera ses suggestions aux instances supérieures de la Conférence.

Présidée par Jules Cambon, elle se réunit 17 fois, du 27 février à juin 1919<sup>7</sup>. Il est acquis aux Tchécoslovaques qu'il connaît bien de la guerre, tout comme Jules Laroche. Les autres délégués français qui se joignent aux travaux de la Commission sont ceux qui ont négocié la reconnaissance du Comité national tchécoslovaque pendant la guerre. Du côté britannique, Crowe, sous-secrétaire adjoint aux Affaires étrangères, secondé par Nicolson, a toute la confiance de Lord Balfour. Même si Lloyd George consulte rarement ses experts et s'en défie, l'universitaire Robert W. Seton-Watson est un conseiller officieux et compétent. Les Américains sont divisés : si Charles Seymour défend l'unité ethnographique de la Tchécoslovaquie, Allen Dulles tient à son unité économique et géographique. Quant aux Italiens, plutôt défavorables à l'État tchécoslovaque, ils se montrent en général réservés lors des débats au sein de la Commission, car ils axent prioritairement leurs efforts sur le terrain yougoslave.

### La fixation des frontières

À propos des frontières avec l'Allemagne, Beneš invoque des arguments stratégiques, politiques (pour éviter de la renforcer), historiques (ces frontières sont pérennes avec les voisins occidentaux depuis des siècles) et économiques (les régions de peuplement germanique ont un fort

---

<sup>7</sup> Avec Charles Seymour, puis Archibald Cary Coolidge et le tout jeune Allen Dulles pour les Américains, sir Eyre Crowe et Harold Nicolson pour les Britanniques, Jules Cambon et Jules Laroche pour les Français, le sénateur S. Raggi et son adjoint Stranieri pour l'Italie (*Recueil des Actes de la Conférence de la paix, Partie IV. Commissions de la Conférence. Commissions territoriales. Commission des Affaires tchécoslovaques*, Paris, Imprimerie nationale, 1923, p. 1-7).

potentiel minier, industriel et thermal). Le Tchèque gagne à sa cause le ministre français des Affaires étrangères Stephen Pichon qui, le 20 décembre, signifie au gouvernement de Vienne, via la légation suisse à Paris, son refus d'un plébiscite. La France reconnaît donc rapidement les frontières historiques du royaume de Bohême et son appui est constant en ce domaine. Les Anglais et les Américains sont plus réticents. Si certains Alliés envisagent une cession à Vienne des territoires revendiqués par les Allemands des Sudètes, la discontinuité territoriale de ces régions à l'Ouest et au Nord rend le projet difficilement envisageable. Donc, quand les délégués examinent la question le 27 février, ils sont majoritairement favorables au maintien des frontières historiques et « naturelles ». Cependant, quand il s'agit d'en étudier concrètement les conséquences, on trouve Français et Britanniques d'un côté, Américains et Italiens de l'autre. De plus, l'atmosphère de la Conférence change et les décisions avancent lentement. Lloyd George, soutenu par Wilson, se heurte de plus en plus à Clemenceau sur l'Allemagne, craignant qu'elle ne cède au « danger bolchevique ». C'est dans ce climat que Cambon présente le 1<sup>er</sup> avril les conclusions de la Commission tchécoslovaque devant le Conseil des ministres des Affaires étrangères : le point de désaccord porte sur le saillant de Glatz. Quand les chefs de gouvernement examinent ce même rapport le 4 avril, Clemenceau plaide pour le *statu quo* et considère que la question des Allemands de Bohême n'a même pas à être examinée par la Conférence, un point de vue français qui l'emporte facilement sur celui de certains experts américains.

Si la question tchécoslovaque est passée au premier plan de la Conférence de la Paix, c'est moins pour les affaires allemandes que pour le conflit latent entre Prague et Varsovie à propos du partage de la Silésie ; le différend est d'autant plus délicat à régler que la Pologne et la Tchécoslovaquie sont les deux piliers sur lesquels les responsables français veulent appuyer leur politique européenne à l'égard de l'Allemagne et de la Russie. Arguments économiques et historiques s'opposent à d'autres, notamment ethnographiques. Si, de novembre 1918 à janvier



1919, les Polonais s'imposent localement, avec l'arrivée de troupes tchécoslovaques d'Italie et de France et les moyens de pression qu'ils peuvent utiliser grâce à leurs capacités de ravitaillement des pays voisins, avec la menace du « bolchevisme » qui gagne du terrain, les Tchèques durcissent le ton. Le 23 janvier 1919, ils lancent une offensive armée sur Teschen. S'engage alors une négociation serrée avec les Américains et Beneš doit signer le 3 février un accord de retrait pour ne pas s'aliéner définitivement leur délégation. Sur place, les hostilités se prolongent jusqu'au 5 février avant qu'une commission interalliée de contrôle arrive sur les lieux. C'est le premier accroc sérieux dans les relations entre États successeurs de l'Autriche-Hongrie.

Le problème reste insoluble, malgré l'organisation par Jules Cambon entre le 31 mars et le 11 novembre 1919 de vingt séances communes aux commissions polonaise et tchécoslovaque. Devant l'impossibilité de mettre en place les structures nécessaires à un référendum équitable, la Conférence des Ambassadeurs – l'organe chargé par la Conférence de la Paix de régler les questions en suspens après sa dispersion – répond finalement aux principaux desiderata de Prague avec l'essentiel du bassin de Karvín et des ajustements frontaliers au nord de la Slovaquie. Même si elle n'a rien à voir en importance avec la question allemande ou hongroise, cette affaire a eu des conséquences majeures pour les relations entre Prague et Varsovie, et par conséquent pour l'avenir du système de Versailles. Prague en voudra aux Polonais d'avoir utilisé tous les moyens pour renverser une majorité qui leur était au départ favorable au sein des commissions *ad hoc*. Quant aux Polonais, ils ne pardonneront jamais aux Tchécoslovaques la décision finale de la Conférence des Ambassadeurs à un moment où ils étaient affaiblis par leur conflit avec les Soviétiques<sup>8</sup>.

Au sud, le problème des frontières avec la Hongrie est encore plus complexe à résoudre. Outre la résistance hongroise, cette union des terres

---

<sup>8</sup> Voir Isabelle Davion, *Mon voisin, cet ennemi. La France face aux relations polono-tchécoslovaques entre les deux guerres*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

slovaques aux Pays tchèques pose la question du rapport entre Tchèques et Slovaques et soulève un problème international avec les Italiens qui encadrent les troupes tchécoslovaques de Slovaquie, les Polonais qui sont frontaliers au nord et les Hongrois qui sont aux prises avec le régime communiste de Béla Kun à partir du 20 mars 1919. Quant aux Alliés, s'ils comprennent les enjeux de la dimension allemande du nouvel État, ils sont très ignorants de ce qui se passe en Slovaquie et plus à l'est, sinon qu'ils y mesurent le risque d'un élargissement de la révolution soviétique.

Beneš a fermement réclamé le 5 février des frontières « naturelles » pour la Slovaquie sans convaincre ni Wilson ni Lloyd George sur l'utilité d'inclure une forte minorité hongroise. Au sein des commissions, on retrouve les mêmes clivages. La frontière présentée le 3 mars par le général Lerond n'est pourtant pas éloignée de la frontière définitive : elle accorde Bratislava (peuplée majoritairement de Hongrois et d'Allemands) à la Tchécoslovaquie tout en lui laissant de fortes minorités hongroises, notamment entre les deux bras du Danube. Il en est de même pour le nœud ferroviaire de Satoralja, liant la Slovaquie à la Ruthénie. Les arguments de Beneš sur le danger bolchevique ne portent que les 8 et 12 mai, quand le Conseil des ministres des Affaires étrangères et le Conseil des Dix entérinent les décisions favorables de la Commission des Affaires tchécoslovaques. Finalement, les événements de Hongrie donnent une importance stratégique à la Ruthénie que Beneš a traitée jusque-là marginalement, même si cet élargissement pose avec encore plus d'acuité la question de la protection des minorités, en particulier juive, abordée au sein d'une commission spécifique créée le 1<sup>er</sup> mai. Si Beneš invoque à plusieurs reprises l'exemple de la Confédération helvétique – on le lui reprochera –, cela ne l'engage guère puisqu'il se réfère à une Constitution à venir. La Tchécoslovaquie sera malgré tout le « bon élève de la classe » en signant de bonne grâce le traité de protection des minorités adopté par le Conseil suprême le 6 août.

À partir du début juin, la contre-offensive se développe alors qu'une République des Conseils slovaque est proclamée le 16 avec le soutien de

Béla Kun. Les Quatre s'inquiètent à Paris et sont excédés. Beneš dénonce la déloyauté de Béla Kun qui prend tous les prétextes pour différer la trêve. La pression des Alliés s'intensifie sur Budapest et le général Pellé, à la fois chef de la Mission militaire française et chef d'état-major de l'armée tchécoslovaque, organise finalement l'évacuation le 24 juin avec le chef de l'armée hongroise. Le problème des frontières est pratiquement réglé. Béla Kun tombe le 1<sup>er</sup> août, mettant fin aux 133 jours de la République des Conseils. Cet épisode militaire laissera de telles traces en Tchécoslovaquie que Prague considérera, en partie à tort, que la Hongrie est son plus dangereux adversaire de l'entre-deux-guerres.

## Les résultats

Le 13 septembre 1919, trois jours après la signature du traité de Saint-Germain, la délégation tchécoslovaque quitte l'hôtel Lutetia. Les signatures des traités de Versailles et de Saint-Germain mettent respectivement fin, le 28 juin et le 10 septembre 1919, à la plupart des litiges territoriaux, suivies le 4 juin 1920 par celle du traité de Trianon qui entérine les frontières imposées à la Hongrie.

Cette délégation n'a pas seulement œuvré pour les règlements frontaliers, elle a eu aussi à résoudre les questions économiques et de transport. Privée d'accès maritime, la Tchécoslovaquie a besoin de facilités pour rester en contact avec ses alliés occidentaux : elle obtient l'internationalisation de l'Elbe et de l'Oder ainsi que des franchises garanties pour 99 ans dans les ports de Stettin et de Hambourg en échange d'une ouverture des grandes rivières nationales. Prague bénéficie du droit nouveau d'enregistrer sa flotte en Tchécoslovaquie et non dans ses ports d'attache. Elle est aussi représentée dans la Commission du Danube, désormais ouverte à tous les riverains « vainqueurs ». Par

ailleurs, des facilités sont accordées au nouvel État pour acheminer ses trains vers Trieste et Fiume/ Rijeka.

En revanche, Prague n'a pas réussi à convaincre les grandes puissances alliées de lui accorder le bénéfice des réparations autrichiennes. La Tchécoslovaquie est même contrainte de reprendre une partie des dettes austro-hongroises d'avant-guerre et de payer des sommes non négligeables au titre de sa « contribution à sa libération »<sup>9</sup>. Sur le premier point, il y a divergence entre les estimations du gouvernement tchécoslovaque et les experts français qui veulent protéger les porteurs français des emprunts autrichiens. *A contrario*, le nouvel État va bénéficier du soutien financier français, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères, et notamment de son ministre.

Finalement, des quatre variantes examinées par le Conseil des ministres tchécoslovaque, c'est la variante minimale qui a été adoptée par la Conférence. C'est dire que Beneš a joué un rôle modérateur eu égard aux appétits déclenchés par l'indépendance. Le recensement entrepris en 1921 à l'échelle nationale correspondra aux chiffres présentés à Prague le 2 janvier. Les « Tchécoslovaques » sont donc 66 % au lieu des 65 % prévus.

L'acquisition de la souveraineté, le retour au droit d'État longtemps réclamé en vain dans un cadre fédéral et la maîtrise politique des Pays tchèques sont autant de victoires. Mais ils ont leur contrepartie. En effet, dans une région où l'hétérogénéité nationale est la règle, la combinaison des arguments historiques, ethniques et économiques pour fixer les limites de l'État ont généré d'importantes minorités. Selon qu'on en exclut ou non les Slovaques, elles représentent de 34 % à 49 % de la population.

Quant à la situation économique, elle soulève des problèmes multiples : les régions qui forment le nouvel État appartenaient à des ensembles différents. Les Pays tchèques regardaient vers Vienne, les régions

---

<sup>9</sup> Jan Opočenský, *Zahraniční politika československá v letech 1918-1924*, s.l.n.d., p. 421.

slovaques et ruthènes vers Budapest. Il faut remodeler les infrastructures et réorienter les flux. La Tchécoslovaquie est aussi marquée par des inégalités de développement régional considérables. Qui plus est, en héritant d'au moins 56 % du potentiel industriel de l'Autriche-Hongrie alors qu'elle ne représente que le quart de sa population, la Tchécoslovaquie se trouve placée devant le défi des débouchés extérieurs pour sa puissante industrie.

### De l'entre-deux-guerres à la Conférence de Paris, 1947

Dans le sillage de contraintes déjà apparues à la Conférence de la Paix, la participation de la Tchécoslovaquie aux grandes conférences internationales est entravée par le contexte plus général de l'entre-deux-guerres. Il y a en effet tension entre le principe d'une participation de tous les États à la définition de la politique étrangère tel que le forum de la Société des Nations peut en donner un exemple (on peut y voir par exemple la Grèce, la Roumanie et la Tchécoslovaquie y jouer un rôle nettement supérieur à leur poids réel), et la tentation des grandes puissances de reprendre la main dans les affaires internationales. Les négociations et le traité de Locarno d'octobre 1925 ont été une première illustration de ce dessaisissement des « petits » États pour régler les grandes questions de la sécurité européenne et les arbitrer. En 1933, le projet de Pacte à Quatre initié par Rome va dans le même sens : il suscite les mêmes réticences en Europe centrale<sup>10</sup>. On peut voir dans ces deux événements les prémices des accords de Munich et le reflet de la tentation d'un retour au concert des nations face à l'éclatement – voire à l'atomisation – étatique et aux différends entre les nouveaux États nés du redécoupage de l'Europe médiane. Devant leur « irresponsabilité »

---

<sup>10</sup> Antoine Marès, *Edvard Beneš, de la gloire à l'abîme. Un drame entre Hitler et Staline*, Paris, Perrin, 2015, p. 187-227.

supposée ou affirmée, les grandes puissances estiment qu'elles ont un droit et un devoir d'arbitrage pour régler les conflits qui les opposent. Au grand dam d'ailleurs des États bénéficiaires de l'ordre établi lors de la Conférence de la Paix de 1919-1920.

De ce point de vue, les accords de Munich sont emblématiques de la limite extrême à laquelle on peut arriver puisque l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie prennent la décision de dépecer le territoire tchécoslovaque au profit de la première sans que Prague ne participe aux discussions et sans que ses plénipotentiaires aient droit de regard ou de négociation sur la solution proposée<sup>11</sup>. Tout cela au nom d'un illusoire sauvetage de la paix européenne. Cette réunion à Quatre – qui n'est que l'aboutissement des tentatives de règlement des tensions au cours des années 1930 – a pris une dimension symbolique considérable : du côté tchèque, elle est apparue immédiatement comme une trahison et un diktat, aussitôt transformé en traumatisme<sup>12</sup>. Sur le plan international, elle est vite devenue, après les illusions originelles d'un sauvetage de la paix, le symbole de l'abandon et de la renonciation aux engagements pris. L'instrumentalisation de Munich a pris une dimension polysémique dans le langage de la propagande, renvoyant à des émotions essentielles<sup>13</sup>.

Détruit en deux phases, à l'automne 1938 puis à la mi-mars 1939, l'État tchécoslovaque ne dispose plus des instruments d'une politique étrangère, avant une lente reconnaissance des organes politiques de l'exil par les adversaires de l'Allemagne hitlérienne. Ce qui n'empêche évidemment pas les exilés de mener leur politique auprès des Alliés dans la perspective

---

<sup>11</sup> Hubert Mazařík, *Le dernier témoin de Munich. Un diplomate tchécoslovaque dans la tourmente européenne (1918-1941)*, Lausanne, Éditions Noir sur Blanc, 2006.

<sup>12</sup> Fritz Taubert (dir.), *Mythos München. Le Mythe de Munich. The Myth of Munich*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 2002.

<sup>13</sup> Antoine Marès, « Les accords de Munich au cœur des émotions internationales », in Antoine Marès, Marie-Pierre Rey (dir.), *Mémoire, émotions. Au cœur des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, p. 193-204.

d'un rétablissement de leur État. Ils demeurent cependant écartés des grandes conférences qui décident de l'avenir du monde : Edvard Beneš est ainsi retenu à Téhéran et à Bakou sur la route de Moscou, où il va signer en décembre 1943 un pacte soviéto-tchécoslovaque, alors qu'a lieu la première réunion des trois Grands qui vont décider de l'avenir du monde. Comme le général de Gaulle le dira avec constance à propos de Yalta (créant un nouveau mythe, aux côtés des Polonais, sur la division du monde en deux), Beneš répétera à l'envi qu'il était bien désarmé par un partage qui avait été entériné à Téhéran quand Staline et Roosevelt s'étaient mis d'accord pour qu'il n'y ait pas un débarquement allié dans les Balkans comme le réclamait Churchill. Il en sera de même pour les rencontres de Moscou, de Yalta et de Potsdam : les petites nations en sont écartées.

C'est par le règlement de la guerre avec les anciens alliés de l'Allemagne qui débouche sur le Traité de Paris du 10 février 1947 que la Tchécoslovaquie est pleinement réintégrée à l'espace international, même si elle figure comme Alliée parmi les signataires de la Charte des Nations Unies en juin 1945. Cette réintégration d'après-guerre est pourtant de portée limitée puisque la Tchécoslovaquie est désormais alignée sur les positions de Moscou, et le restera jusqu'en 1989.